



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bruits

Question écrite n° 116761

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les propositions exprimées dans le rapport consacré aux nuisances sonores. Le rapporteur préconise de faire appel à la police d'agglomération qui, dans les quatre plus grandes agglomérations françaises, a fait la preuve de son efficacité et de sa capacité à être présente sur le terrain. Selon lui, il serait souhaitable qu'un certain nombre d'équipages puissent être désignés " référents bruit ". Il lui semble en effet nécessaire d'instaurer dans chaque commissariat et chaque gendarmerie, un " référent bruit " afin que les plaintes et demandes d'intervention ne demeurent pas lettre morte. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116761

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 août 2011, page 8953

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)